

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU JEUDI 7 OCTOBRE 2010

Sous la présidence de M. Patrice ROY, Président

Secrétaire de séance : M. Jean Pierre PEGURRI, Secrétaire Général

Membres du Comité Directeur présents : MM. Jacques REGNIER, Trésorier Général, Claude CRAMETE-Christian DAGUE-Gérard PHILIPPE Vice – Présidents, Marc ANSERMIN-William BASTIT-Alain BRISEUX-Mme Josette DA SILVA-PEREIRA- M. Gérard DJIZMEDJIAN-Melle Céline HUTSEBAUT- MM. Jean François MAILLET-Clément SCANSAROLI-Rémy TURGIS, Membres.

Membres du C.D. excusés : MM. Roger GRENIER, Vice- Président délégué – Dominique BERNEAU- Lucien BOUNIOL-Mme Aude LEFORT-KOVATCHEVITCH.

Présent également : Francis COQUOZ, Conseiller Sportif Régional.

Membres d'honneur excusés : MM. Mario BELTRAME-André BERTAU-René JARLAUD-Michel LEFORT-Henri ROEHR.

La séance est ouverte à 18 H 10, par le Président ROY.

Le procès-verbal de la réunion du CD du 17 Juin 2010, est adopté à l'UNANIMITE.

LA VIE REGIONALE.

Le Président Patrice ROY:

- rappelle le **décès de** : MM. Robert HENRY (Ermont Eaubonne-St Prix Cycliste.) Zlatica BAZZOLA, ancienne compétitrice de l'ES Gervais Lilas ET Daniel BERTHIER (E.C. Aulnay/Bois) .Au nom du CIF, Patrice ROY réitère les sincères condoléances aux familles.

- souligne **les titres et les podiums** obtenus par les licenciés régionaux dans l'ensemble des catégories et de disciplines. Des commentaires et des résultats sont portés à la connaissance des membres présents par les différents responsables de ces dernières. Le CTR est invité lors de son intervention à détailler également ces résultats qui seront d'ailleurs rappelés entre autres lors de l'ASSEMBLEE GENERALE DU CIF LE 15 JANVIER 2011.

- **en ce qui concerne l'INSEP** des nouvelles conditions sont intervenues par rapport à la saison dernière que ne manquera pas de porter à la connaissance de tous les licenciés, M. Lucien BOUNIOL, Président de la Commission de la Piste. D'ore et déjà, c'est une somme de 120€uros que devront régler celles et ceux adeptes de cet anneau. Quoiqu'il en soit, le maintien de cet outil de travail est lié à la participation aux frais d'un minimum de 100 inscriptions. **Le Président BOUNIOL, lance un appel aux organisateurs potentiels et qui seront les bienvenus.**

- précise que **les projets de statuts et du règlement intérieur de la FFC** sont en cours de finalisation afin d'être présentés au conseil d'administration. Après leurs adoptions, ils seront soumis au vote des délégués régionaux au cours d'une assemblée générale extraordinaire qui se déroulera le dimanche 27 Février 2011 à Grande Synthe (62) Une déclinaison régionale et départementale feront l'objet de statuts-type rédigés sous forme de modèle par la FFC à faire approuver lors de la plus prochaine assemblée générale de chaque entité.

- fait le point sur l'état d'avancement du futur siège fédéral, à St Quentin en Yvelines.

- indique que les 6 et 7 Novembre prochains se tiendra le **Premier Forum de Formation Régionale des Bénévoles** à Jouy le Moutier (95). (*détails sur le site*).

- informe **de l'inauguration d'un circuit V.T.T.** sur le Plateau d'Avron, (quartier de ROSNY SOUS BOIS (93110) le dimanche 17 Octobre 2010 à 11 H 30, à laquelle il sera présent accompagné de membres du bureau et de la Présidente de la Commission concernée.

- annonce la **prise de fonction de Mme Valérie BAIXAS** à la Direction Régionale Jeunesse, Sports et de la Cohésion Sociale.

- revient sur **les Challenges du CIF** à CHAMPMOTTEUX (91) et ses environs organisés le dimanche 19 Septembre dernier par le S.C.Gâtinais, présidé par M. PLANTUREUX. Il remercie les organisateurs pour l'organisation de cette traditionnelle journée de cyclisme régional. Fait part que des problèmes sont survenus sur la Commune de PRUNAY (91) objet d'un courrier émanant du premier magistrat de cette ville faisant état du mauvais comportement et agissements de la part de personnes (licenciées ou pas) assistant aux épreuves. Aussi, après discussions au sein du comité directeur, un courrier sera adressé par le Président aux différentes parties concernées. ***Patrice ROY devait lancer cet appel « à l'heure où il est très difficile de trouver des parcours et des communes consentantes pour organiser, j' appelle à la sagesse de tous les licenciés mais aussi de tous les accompagnants pour que soient respectés les biens et les personnes sur les lieux des épreuves où ils se trouvent afin d'éviter comme s'est malheureusement le cas dans l'affaire évoquée, l'interdiction désormais de traverser cette commune.....une de plus. ! »***

- évoque, la **réforme du cyclisme sur route et notamment du côté des Divisions Nationales.**

- il invite M. Claude CRAMETE, Président des la Commission de la Route, à préciser les critères et les dispositions prises pour la **classification régionale pour la saison 2011.** (*voir le site régional*).

LES FINANCES :

Jacques REGNIER, Trésorier Général, procède au **rapprochement budgétaire** et donne la position des différents chapitres du budget 2009/2010 dont la clôture aura lieu le 31 Octobre 2010.

En outre, le responsable des finances, aborde la question des maillots régionaux de champion d'Ile de France en rappelant les dispositions et critères pris en 2007 par Roger GRENIER, Vice –Président délégué. Afin de ne pas dévaloriser le titre de champion régional par manque de concurrence, le maillot de « CHAMPION d'ILE DE France » sera attribué sur la base de cinq participants au minimum. En dessous de ce chiffre (3 ou 4 participants), il sera remis une « écharpe » et pour deux participants « un fanion ». Cette mesure s'appliquera dès le 1^{er} Janvier 2011 et ce pour toutes les disciplines. Toutefois, pour les championnats féminins et compte tenu des effectifs, une décision sera prise en relation avec la responsable de la commission ad-hoc. Avec le renouvellement du stock de maillots, il est prévu de différencier les maillots de sélection des maillots de champions régionaux.

Le coût de revient de l'organisation des challenges du CIF (19 Septembre dernier) est détaillé par le Trésorier Général. Intervention d'Alain BRISEUX qui souligne avoir compris, lors de la décision du comité directeur du 17 Juin dernier que la participation financière des départements ne concernait que cette année. Le président P. ROY, souligne qu'il en est rien et que l'esprit de cette décision prise à l'époque était que la cette participation devenait permanente. Sur la lancée et en fonction de ce qui précède, le coût de l'aide des C.D.C. est reconduit pour 2011 avec un forfait de 250€uros au maximum.

Jacques REGNIER, détaille ensuite les tarifications applicables dès le 1^{er} Janvier 2011. Après avoir répondu conjointement avec le Président aux questions posées par des membres, la **grille des tarifications pour la saison 2011, est votée à la MAJORITE** (Contre 2 voix et 1 abstention). (*voir publication sur le site*).

LES EPREUVES « PASS' CYCLISME ».

Suite à un courrier du Président fédéral en date du 2 Juillet 2010, concernant cette catégorie de licenciés et des dispositions prises par le conseil d'administration de la FFC, un débat est engagé, avec notamment les interventions de MM. Claude CRAMETE, Président de la commission de la Route et Marc ANSERMIN, Président de la commission cyclisme pour tous concernés par les dispositions fédérales. Après échanges et précisions, Patrice ROY propose l'application générale des dispositions fédérales au niveau du tarif de l'engagement. Les épreuves nouvelles devront obtenir l'aval des deux commissions concernées (route et loisir) au niveau de la cohérence du calendrier régional.

DOMAINE TECHNIQUE.

La réglementation du CYCLO-CROSS et du CHALLENGE IDF, est portée à la connaissance des membres du comité. Rémy TURGIS, fait adopter à l'unanimité la nouvelle grille des statistiques.

A la demande du président, Francis COQUOZ, CTS, dans une longue intervention détaillée tous les sujets concernant ses missions, rappelle et se réjouit de l'ensemble des résultats obtenus lors des différents championnats à tous les niveaux dont il met en évidence le bon comportement de nos ressortissants là où ils étaient engagés. Enfin, annonce diverses dispositions prises pour la prochaine saison dont les détails sont (seront) précisés sur le site . En outre, il répond à chaque membre intervenant sur tel ou tel sujet concernant son ministère.

-Gérard PHILIPPE, président de la **commission de Bmx**, fait le point sur la discipline dont il a la charge. Rappelle les résultats obtenus mais également souligne la forte augmentation des effectifs et la saturation des clubs au niveau de leurs licenciés pour 2011.

-pour le **VTT**, Céline HUTSEBAUT, la présidente de cette commission fait un tour d'horizon complet sur la saison 2010.

-pour la **Commission des Jeunes**, Christian DAGUE responsable de cette dernière fort du compte rendu de la réunion du 8 septembre dernier dont chaque membre du CD ont été destinataires, rappelle certaines dispositions pour 2011.

- Rémy TURGIS, président de la **commission de Cyclo-Cross** , dans un courrier pose trois questions intéressantes du domaine fédéral pour sa discipline : **a) Compte tenu** que la saison de cyclo-cross commence fin septembre il serait souhaitable que les **feuilles de mutation** soient disponibles dès le 15 septembre sans majoration au lieu du 1^{er} Octobre actuellement. **b) supprimer la contrainte** qui est faite dans la réglementation fédérale de cyclo-cross, de ne pas placer en première étape « un contre la montre.. » **c) supprimer la contrainte** qui est stipulée dans la réglementation fédérale de ne pas autoriser les licenciés départementaux à participer aux épreuves par étapes ouvertes aux 1^{ère} – 2^{ème} et 3^{ème} catégories. **Roger GRENIER, Vice - Président délégué, est chargé d'adresser un courrier à la FFC relatif à ces trois questions.**

- Marc ANSERMIN, président de la **commission Cyclisme pour tous**, à sa demande et après discussions, il est décidé d'abroger la décision du comité directeur du 17 Juin 2010 concernant la participation des licenciés de la série pass'cyclisme open aux épreuves de compétition et ce pour application de l'article 16.0.014 de la réglementation fédérale du cyclisme pour tous. Modification également de la réglementation régionale de la série départementale pour les changements de séries : de D1 à 3^{ème} catégorie : 3 victoires ou 18 points. Pour les licenciés de 17 et 18 ans 1 victoire ou 10 points. Pour les licenciés descendant de 3^{ème} catégorie 1 victoire ou 10 points. Les modalités complémentaires étant

disponibles sur le site régional. En outre, le comité directeur se prononce négativement sur la demande de ne plus consigner les dossards, mais d'appliquer la pénalité et de la laisser au club organisateur....Enfin, émet le souhait que les pénalités autres que le motif « absence au départ » apparaissent sur le site régional .**Après débat cette demande est rejetée.**

INTER SAISON 2010-2011.

Intervention d'Alain BRISEUX, sur divers points et notamment sur le règlement de la série départementale comportant des dispositions relatives aux coureurs « nouveaux licenciés » dans l'année. Cette notion n'étant pas clairement définie compte tenu qu'un certain nombre de compétiteurs reprennent la compétition après un arrêt plus ou moins important..Souhaite une clarification de cette notion et d'inclure la décision dans le règlement de la série départementale.

D'autre part, souhaite que les licenciés UFOLEP possédant une licence FFC soient soumis aux mêmes conditions de niveau pour la délivrance de celle-ci comme les licenciés FFC prenant une licence UFOLEP. **Cette demande sera étudiée en fonction des avancées FFC.**

Gérard DJIZMEDJIAN, dans un courrier aborde diverses questions et notamment souhaite à la demande de certains dirigeants d'associations que les minimales 1^{ère} année puissent participer aux écoles de vélo comme par le passé. Après discussions le statut quo est maintenu. Les autres questions relatives aux brevets fédéraux, aux challenges sur plusieurs épreuves le même jour empêchant les clubs détenteurs d'autres challenges de défendre ceux-ci, sur le tableau de répartition des épreuves régionales officielles. Des réponses sont donné&es au coup par coup à notre collègue. Enfin, il intervient sur le dossier de la piste de Champagne sur Seine pour lequel et pour le moment il n y a rien de nouveau à sa connaissance.

Lucien BOUNIOL par courrier également souhaiterait que des points soient attribués aux coureurs participant à des épreuves sur piste hors de notre comite. **Le Comité directeur donne son accord pour cet aménagement au niveau du classement annuel des statistiques pour 2011.**

ASSEMBLEE GENERALE REGIONALE

Le Comité directeur en application des articles 8 et 9 des statuts régionaux adopte à l'unanimité l'ordre du jour (voir en annexe) pour la tenue de l'Assemblée Générale Régionale le Samedi 15 JANVIER 2011, laquelle comportera un scrutin partiel ayant pour but de compléter l'instance régionale de **deux postes**, l'un au **collège général** et l'autre au sein du **collège médecin**. Des informations seront données en leur temps sur le site et sur la lettre d'informations. D'ores et déjà, des remerciements sont adressés à la Municipalité de Clamart (92) pour le prêt de cette salle et à William BASTIT pour avoir réussi à obtenir cette dernière comme il s'en était engagé ainsi que pour l'organisation potentielle de cet après-midi de travaux.

ASSEMBLEES GENERALES DEPARTEMENTALES.

Le Président, précise à titre d'information aux membres présents les dates des assemblées générales de la majorité des départements. Il appartient aux responsables de ces derniers en conformité de leurs statuts de convoquer les associations dépendant de leur instance. **Comme l'année passée, les présidents de CDC, désireux qu'un membre du bureau assiste à leurs débats sont sollicités pour lancer une invitation à l'attention du Président.**

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour la séance est levée à 23 H 55.

ANNEXE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SAMEDI 15 JANVIER 2011

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance et souhaits de bienvenue du Président Patrice ROY.
- 2) Approbation de l'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 /01/2010.
- 3) Rapport moral présenté par le Secrétaire Général, Jean Pierre PEGURRI.
- 4) *Approbation du rapport moral (article 8)**
- 5) Rapport du Conseiller Technique Sportif Régional, Francis COQUOZ.
- 6) Rapport de l'exercice financier 2009-2010 présenté par le Trésorier Général, Jacques REGNIER.
- 7) Rapport du commissaire aux comptes agréé sur l'exercice financier 2009-2010.
- 8) *Approbation et quitus du rapport financier 2009-2010. (article 8)**
- 9) Présentation du budget prévisionnel 2010-2011 par Jacques REGNIER, Trésorier Général.
- 10) *Approbation du budget prévisionnel 2010-2011. (article 8)**
- 11) Désignation des six titulaires et des six suppléants éventuels pour l'Assemblée Générale de la F.F.C.
- 12) Intervention du Président Patrice ROY, qui fera le point sur divers dossiers d'ordre général.
- 13) Remise de diverses médailles par le Président Patrice ROY.
- 14) Scrutin partiel pour compléter le Comité Directeur du CIF afin de pourvoir deux sièges l'un pour le collège réservé au médecin et l'autre pour le collège général.
- 15) *Annonce des résultats (articles 8 et 9)**
- 16) Clôture de la séance.

() Statuts régionaux.*